



ILEP

INITIATIVES LAIQUES EDUCATION POPULAIRE



Gestionnaire

Petite enfance

Accueils de loisirs

Espaces jeunes

Bases de loisirs



9, Avenue Jean Moulin 60000 BEAUVAIS – Tel : 03.44.05.92.53 – Fax : 03.44.84.33.82

mail : siege@ilep-picardie.com

Généralités

Créée au mois d'Août 2005, l'ILEP une association régie par la loi 1901. Elle est le fruit d'une réflexion commune de salariés, d'élus locaux, ou simplement de bénévoles, tous convaincus des bienfaits et des valeurs défendues par l'Education Populaire : *Droit à l'éducation pour tous, Education à la citoyenneté, solidarité entre les hommes, respect de l'environnement et développement durable, etc.* Vouloir une société plus accueillante pour nos enfants, plus juste, plus égalitaire, c'est leur permettre de grandir avec toutes les chances de se construire, de recevoir une éducation qui leur permettent de s'épanouir et de devenir des hommes, des femmes aptes à participer au débat citoyen à agir pour eux mais aussi pour le bien de tous.

Cette ambition passe bien sûr par une école de qualité, capable de réunir l'ensemble de ses enfants autour du pacte républicain mais aussi par la capacité aux autres acteurs de l'éducation que sont les associations sportives, culturelles, de loisirs à proposer des activités de qualité, épanouissante pour les enfants et complémentaire de l'éducation qu'ils reçoivent de leur parent et de l'école.

L'ILEP est une association soucieuse de proposer un service de qualité adapté aux besoins des familles définies avec les collectivités territoriales, les municipalités. Pour nous, l'organisation d'une structure de loisirs passe par la mise en place d'un partenariat fort avec la collectivité et les partenaires financeurs mais aussi les familles qui utilisent le service avec comme principal objectif le bien-être des enfants. Sa mise en œuvre autant que son organisation n'est donc pas figée mais mue au fil de l'évolution des demandes, des besoins. Chaque structure est unique et doit évoluer en fonction des particularités locales, des moyens et des objectifs de la collectivité, du public et de ses demandes. De plus, l'ILEP est aussi aux faits des obligations réglementaires et conventionnelles (CAF, Réglementations et lois) qui entrent dans un projet de gestion.

L'ensemble de ces arguments font aujourd'hui de l'ILEP un acteur incontournable de la gestion de structure de loisirs sur la Picardie. L'association travaille et a travaillé avec un grand nombre de communes, de collectivités territoriales à la gestion de structures de loisirs sur des dispositifs et formules très différents : Accueil de loisirs et de jeunes sans hébergement, accueil périscolaire, halte-garderie itinérante, base de loisirs, organisation de séjours de vacances, formations.

Projet Educatif

L'ILEP est une association directement issue de l'éducation populaire et des valeurs humanistes qui la fondent : **Laïcité, Démocratie, Citoyenneté, Solidarité**. Ainsi, nous pensons que c'est en réussissant à transmettre (promouvoir, éduquer, porter) ces valeurs à travers des actions, de la plus insignifiante à la plus grande, que l'Homme, d'aujourd'hui et de demain, pourra construire une société plus juste et plus démocratique. Aussi, pour se construire en citoyen, l'Homme a droit à une éducation qui lui permette de s'éduquer, de forger ses opinions et son sens critique, mais aussi de s'approprier le patrimoine qui l'entoure : Savoir préserver et transformer ensemble notre culture.

Fidèle à cette démarche du « construire ensemble », l'ILEP s'est fixée des objectifs en matière d'éducation populaire qu'elle entend défendre au travers des actions qu'elle mettra en œuvre.

Nos finalités éducatives

■ Promouvoir la démocratie

C'est le débat, l'innovation, la négociation qui construisent une démocratie. Aussi, pour qu'elle vive, une démocratie a besoin d'hommes qui apprennent, tout au long de leur vie, à participer et à s'investir dans des actions qui rassemblent, favorisent l'échange et le débat autant qu'elles contribuent à faire d'eux des citoyens responsables acteurs de leur vie, de leur futur. Préserver et inventer la démocratie de demain passe par le dialogue et l'investissement des hommes.

■ Promouvoir l'éducation du citoyen par

- *La formation tout au long de la vie* : L'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école et tout ce que nous vivons participe à façonner ce que nous sommes. Nous défendons l'idée que l'Homme a besoin de vivre, tout au long de sa vie, des situations qui lui permettent de s'éduquer, d'apprendre par lui-même et avec les autres, à travers des activités ludiques, culturelles, sportives, des activités de débats et de dialogues.
- *La culture* : La culture n'est pas le lieu des différences qui séparent les hommes les uns des autres. Elle est le lieu de la richesse des hommes, de ce qu'ils ont en eux. Elle est un lien entre les hommes, les rassemble, les enrichit.
- *L'éducation* : Pas de souveraineté populaire sans éducation populaire ambitieuse, riche, innovante et diversifiée. Par-là, nous entendons proposer un contenu éducatif fort aux actions que nous mènerons. Eduquer, c'est donner les moyens à l'autre de s'éduquer, c'est pourquoi, il nous semble important de favoriser l'expérimentation, mais aussi la

prise de responsabilité individuelle et collective pour acquérir savoirs, savoirs faire et savoirs être.

- *La pratique sportive* : Un des vecteurs du « bien-être » de l'Homme, la pratique de l'exercice physique est indispensable à l'équilibre physiologique mais aussi psychique. Non seulement elle permet d'apprivoiser et de ressentir mieux son corps mais aussi l'apprentissage de valeurs fortes comme la solidarité, le goût de l'effort, le dépassement de soi.
- *Les loisirs* : Ils servent l'épanouissement de tous, comme complément à la vie professionnelle, familiale. Ils constituent un enjeu majeur dans cette perspective d'éducation populaire autant dans leur contenu (l'activité) que dans leur sens. Il est primordial de questionner régulièrement ce que nous offrons en questionnant nos pratiques et nos contenus, pour ne pas nous contenter d'être de simples prestataires qui répondent simplement à la demande du plus grand nombre. Nous devons susciter de nouvelles pratiques de loisirs, être force de propositions et d'ouverture pour permettre à chacun de s'épanouir.
- *L'environnement* : le cadre de vie de l'Homme est à préserver autant qu'il est à modifier, à réadapter. S'interroger sur l'action de l'Homme sur son environnement et agir dessus en sachant le respecter durablement.

■ Appuyer le processus de décentralisation

Être force de propositions et de conseils pour les pouvoirs publics. Faire émerger et soutenir les aspirations citoyennes locales qui participent à améliorer le mieux vivre ensemble et le bien-être de tous.

■ Renforcer les partenariats Nord Sud

Rechercher avec des pays du sud un nouveau mode de dialogue et d'échange. Les soutenir dans leur marche vers la démocratie. Revendiquer avec eux le droit d'être reconnus et respectés dans leur(s) différence(s).

■ S'engager dans le développement durable et dans le développement d'une économie solidaire

S'interroger sur la logique du développement économique durable avec le souci d'harmoniser les besoins, les moyens selon les territoires. Favoriser le développement de l'économie solidaire dans nos actions, sensibiliser le grand public à cette démarche.

Les secteurs d'activités

- **Actions en direction des loisirs éducatifs des enfants et de la jeunesse** : Centres de loisirs, Pôle Jeunes, Séjours vacances.
- **Actions de formation** : Tout au long de la vie, pour tous, de la formation de bénévoles à la formation de professionnels.
- **Actions culturelles** : Axées pour permettre un meilleur accès à la culture pour tous.
- **Actions sportives** : Pour favoriser le bien être, le plaisir de tous.
- **Actions en collaboration avec l'école** : Périscolaire des centres de loisirs et pôles jeunes, classes de découvertes

- **Actions en direction de la famille** : Pour rassembler, échanger autour de la cellule familiale.

Projet Educatif – **Petite Enfance**

L'éducation de nos enfants, de la jeunesse d'aujourd'hui est un enjeu incontournable à la construction de notre futur, à la continuité démocratique de notre république. Comment croire à un monde meilleur, si demain, les hommes ne portaient plus les valeurs humanistes qui fondent notre démocratie ? Comment permettre à chaque enfant d'échapper aux poids de son milieu social ? Comment lui permettre de construire sa vie future ? Comment l'épauler tout au long de ce chemin ?

Autant de questions que tous, parents, familles, professeurs, psychologues, animateurs, élus ...nous nous posons sans pourtant trouver de réponses miraculeuses. Simplement, s'il n'y a pas d'éducation parfaite, nous pouvons en tracer les lignes directrices.

« L'enfant est une personne » disait F. Dolto. Il a comme tout être humain, des besoins auxquels il faut répondre. La petite enfance est une période particulièrement importante dans la vie d'un homme puisqu'elle est un temps d'apprentissages qui déterminera en grande partie les bases de ses capacités, notamment sur les plans intellectuelles, moteurs et affectifs. D'une part, le rôle du parent et de l'adulte encadrant est donc, à travers son action, de permettre à l'enfant de s'épanouir, de grandir, de se développer dans les activités, les situations ou les jeux qu'il pourra proposer. D'autre part, celui-ci doit pouvoir répondre aux besoins biologiques de l'enfant, notamment en termes de rythme, d'alimentation, de sommeil.

Permettre à l'enfant de se développer, de s'épanouir, c'est l'accompagner.

Savoir accompagner l'enfant c'est avoir une connaissance de ces besoins. Ceux-ci ont été établis, par nombre de pédagogues, de médecins, de psychologues et éducateurs. Aussi, est-il important d'en établir une liste explicite, qui permettra de fixer les objectifs pédagogiques d'une action ou d'une structure d'accueil.

Les besoins de la petite enfance

A travers une description de ces besoins, nous souhaitons définir quelles seront les priorités des équipes pédagogiques dans les projets qu'elles auront à mener.

Besoin de sécurité : Il se définit à travers les besoins de chaque Homme. Pour nous construire, nous devons préserver notre corps (physique), notre affect (l'amour de

soi et de ses proche), notre psychisme (Les capacités intellectuelles). En tant qu'adulte et éducateur, nous sommes présents pour protéger l'enfant et le préserver des dangers qui menacent son intégrité physique, psychique et affective. Nous adaptons donc nos attitudes, nos actions et l'environnement dans lequel va évoluer l'enfant.

Besoin de socialisation : L'apprentissage de la vie en collectivité commence dès le plus jeune âge. L'enfant doit, petit à petit, s'habituer aux autres enfants, cohabiter avec eux, jouer, etc. Il s'enrichira de ces relations et des règles qui en découlent : le respect de l'autre, le partage, etc.

Besoin d'autonomie : A ces âges, débute le long processus qu'est l'accès à l'autonomie qui conduira l'enfant, puis l'adolescent, à être indépendant, c'est-à-dire capable de se prendre en charge sans l'aide d'un tiers. Nous devons amener l'enfant à être autonome et à apprendre à faire, petit à petit, les choses par lui-même. Cela ne peut se faire qu'en laissant l'enfant faire ses choix dans des situations garantissant sa sécurité.

Besoins biologiques : L'alimentation, l'hygiène, le sommeil, etc., les enfants ont des besoins spécifiques. L'adulte est présent pour subvenir à ces besoins en y apportant le plus grand soin. Cela implique de respecter son rythme en adaptant le fonctionnement de l'accueil, de le nourrir en apportant grand soin à ses apports journaliers et en garantissant une grande diversité, de le tenir propre en l'amenant à apprécier et à apprendre les rituels d'hygiène quotidien.

Besoins cognitifs et moteurs : L'enfant se développe en interaction avec le monde qui l'entoure. Cela nécessite que l'environnement soit adapté et sécurisé mais aussi d'une grande richesse. L'enfant apprend par le jeu, aussi nous souhaitons que les situations que nous, éducateur, mettrons en place, soient les plus riches et diversifiées possibles. Ces activités sont à définir par les équipes pédagogiques mais nous souhaitons qu'elles aient attiré aux cinq sens de l'enfant (toucher, goût, etc.), que celui-ci apprenne et développe ses capacités motrices, qu'il pratique des activités artistiques et d'expression, des activités qui stimuleront son raisonnement. L'adulte a une part primordiale dans l'organisation de ces activités. Il doit pouvoir mener des activités et mettre en place des situations où l'enfant pourra jouer librement.

La place des parents

Comme nous l'avons souvent répété les parents font partie intégrante des structures d'accueil de la petite enfance. Ils doivent être pris en compte dans le fonctionnement au même titre que les enfants. Nous avons le devoir d'organiser l'accueil des enfants en prenant en compte les parents, de réfléchir à comment leur donner la possibilité de s'intégrer dans l'activité de l'accueil de la petite enfance, d'échanger avec eux sur le fonctionnement, d'informer sur les activités, de rendre compte des difficultés et des progrès de l'enfant, etc.

Il est aussi important, dans nos attitudes et les décisions que nous prenons, de garder en mémoire que nous sommes un service à la population et que :

- Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Ils **donnent** leur confiance (par choix ou obligation) à une structure afin que celle-ci prenne en charge leur enfant dans les meilleures conditions.
- Ils paient l'accueil, les animateurs sont salariés. Ils sont en droit d'attendre une qualité de service en conséquence.
- Ils ont un droit de regard sur ce que fait leur enfant et comment il est pris en charge.

Nos objectifs en matière d'accueil des parents :

- Créer une relation de confiance avec les parents
- Favoriser la relation parent-enfant
- Faciliter les démarches administratives, informer sur la vie de l'accueil de la petite enfance
- Intégrer les parents à la vie de l'accueil de la petite enfance, à son fonctionnement

Organisation de la journée de l'enfant, d'un temps d'accueil

Une journée d'accueil ou un temps d'accueil doivent être rythmés et adaptés aux enfants. Ils sont l'architecture du projet pédagogique et doivent répondre aux besoins des enfants. Ils permettent aux enfants, comme aux parents, d'identifier des moments bien définis qui peuvent être travaillés indépendamment les uns des autres mais s'inscrivent dans une logique pédagogique clairement définie. Parmi les thèmes qui seront à prendre en compte, nous souhaitons en définir quelques-uns : L'accueil (relation avec les familles, séparation, etc.), les goûters et repas, le sommeil, l'hygiène, les temps d'activités.

Qualité d'accueil

La qualité d'accueil est une exigence de moyens que nous mettons en place afin de garantir que les enfants seront encadrés dans des conditions optimales. Cette

qualité s'attache à prendre en compte les paramètres essentiels du fonctionnement d'une structure :

- Des locaux adaptés, propres, aménagés
- Du matériel pédagogique varié et adapté aux enfants
- Du personnel formé et motivé, à l'écoute des enfants et des familles.

Projet Educatif – **Enfance-Jeunesse**

L'éducation de nos enfants, de la jeunesse d'aujourd'hui est un enjeu incontournable à la construction de notre futur, à la continuité démocratique de notre république. Comment croire à un monde meilleur, si demain, les hommes ne portaient plus les valeurs humanistes qui fondent notre démocratie ? Comment permettre à chaque enfant d'échapper aux poids de son milieu social ? Comment lui permettre de construire sa vie future ? Comment l'épauler tout au long de ce chemin ?

Autant de questions que tous, parents, familles, professeurs, psychologues, animateurs, élus ...nous nous posons sans pourtant trouver de réponses miraculeuses. Simplement, s'il n'y a pas d'éducation parfaite, nous pouvons en tracer les lignes directrices.¹

« Les loisirs comme complément d'une éducation globale »

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui que le temps des loisirs joue un rôle primordial dans l'éducation d'un homme tout au long de sa vie. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit, pour s'épanouir et se développer, vivre des situations d'apprentissage qui touchent à l'ensemble de ses besoins fondamentaux aux niveaux affectif, cognitif et biologique. C'est de la qualité de ses situations que « naîtra », d'abord un adolescent, puis un homme autonome et responsable capable de trouver la place qu'il aura choisi d'un point de vue social (sa vie affective, familiale, ses loisirs) et professionnel (son travail). Entendons ici que nous souhaitons simplement que chaque enfant puisse intégrer la société d'aujourd'hui en étant un citoyen heureux. Il n'est pas question de nier les différences qui font la richesse et la complémentarité entre les hommes pour ne proposer qu'un modèle de réussite, « un super homme », mais plutôt de permettre à chacun d'exprimer ses qualités, d'assumer ses différences de respecter celles des autres.

Enfin, c'est la capacité à réfléchir, à utiliser ses connaissances et non la somme des connaissances qui font des hommes capables de participer aux débats sociaux, à la vie politique (au sens noble) et donc à contribuer à élever la société vers plus

¹ Introduction commune au volet « petite enfance »

d'égalité, de liberté. De ce fait notre système éducatif est d'abord basé sur la prise en compte des besoins de l'enfant au regard des difficultés qu'il aura à surmonter tout au long de sa vie. L'objectif n'est pas d'établir une liste de problèmes à résoudre mais bien de donner les atouts nécessaires aux enfants, aux adolescents, **afin qu'ils apprennent à réfléchir par eux-mêmes.**

Au regard des objectifs que nous nous sommes fixés au sein de l'ILEP, il est important de préciser ce que nous entendons proposer aux enfants, aux jeunes, qui auront l'occasion de participer aux actions que nous menons pour chaque tranche d'âges. Nous traduisons ici nos intentions éducatives en fonction chaque tranche d'âge mais elles ne seraient être exhaustives.

«Une éducation qui s'adapte à l'évolution de l'enfant »

Les 3-5 ans

Promouvoir la démocratie : C'est une période de la vie pendant laquelle il est important d'avoir le choix des activités et l'apprentissage se fait essentiellement par le jeu. Aussi, l'enfant doit pouvoir vivre des situations de négociations, de discussions avec l'adulte. L'enfant apprend à vivre en collectivité et à respecter des règles de vie.

Promouvoir l'éducation du citoyen : Il paraît important poursuivre l'éveil des sens de l'enfant : Apprendre à connaître son corps, à le maîtriser à travers des activités sportives, manuelles mais aussi apprendre l'hygiène corporelle, éduquer au goût.

Appuyer le processus de décentralisation : L'enfant est un acteur de la vie de sa commune, il existe à travers ses actions et elles méritent d'être mises en valeur devant les familles mais aussi les autres habitants.

Renforcer les partenariats Nord Sud : Les droits de l'enfant, s'ils sont respectés dans notre pays, ne le sont pas partout. Par nos activités, il est important que les enfants le sachent. D'abord, il est bon qu'ils connaissent leurs droits pour ensuite pouvoir les défendre et revendiquer qu'on les respecte partout.

S'engager dans le développement durable et dans le développement d'une économie solidaire : Ici, il est question d'apprendre aux enfants à respecter l'environnement dans lequel ils vivent et d'éduquer à la consommation : « Je ne jette pas mes déchets n'importe où », « je ne gâche pas l'eau ».

Pour l'animateur : L'enfant est encore très dépendant de l'adulte, l'animateur doit donc être très présent et prévenant. C'est-à-dire mettre l'enfant dans les meilleures conditions de sécurité affective et physique. L'animateur doit savoir fixer un cadre de vie avec des règles claires dans lequel l'enfant va pouvoir évoluer et jouer en toute sécurité et en toute liberté.

Les 6-7 ans

Promouvoir la démocratie : L'enfant doit apprendre argumenter ses demandes et à prendre des engagements. Il est plus responsable de ses actes et en connaît les conséquences. Enfin, il est apte à établir des règles de vie collective en négociant avec l'adulte.

Promouvoir l'éducation du citoyen : L'enfant vit à un rythme différent, il a débuté l'école primaire et il est dans un environnement moins protégé. Il se détache progressivement de ses parents. Nous devons lui apprendre à affirmer sa personnalité au sein d'un groupe et devenir plus autonome dans sa relation avec l'adulte. Il doit apprendre à demander, faire des choix et les assumer.

Appuyer le processus de décentralisation : L'enfant est un acteur de la vie de sa commune, il existe à travers ses actions et elles méritent d'être mises en valeur devant les familles mais aussi les autres habitants.

Renforcer les partenariats Nord Sud : La conscience de l'autre étant plus prononcée, nous pouvons lui apprendre à être solidaire des autres. Ainsi, il est important que cette conscience soit étendue aux situations que vivent d'autres enfants : Quels sont leurs cultures, leurs modes de vie, leurs loisirs ?

S'engager dans le développement durable et dans le développement d'une économie solidaire : « Tout ne s'achète pas et beaucoup de choses se partagent, elles n'ont pas besoin d'être jetées » : L'enfant doit être sensibilisé à cette démarche. On peut apprendre à donner aux autres sans systématiquement recevoir en retour.

Pour l'animateur : Cette période déstabilisante du passage à l'école primaire à besoin d'être prise sérieusement en compte. Ce passage vers plus d'autonomie doit se faire progressivement, sans heurt. L'animateur doit encore être particulièrement attentif à la fatigabilité des enfants, à leur fragilité affective. Néanmoins, il doit aussi parfois provoquer la prise de responsabilité et donc l'accès à plus d'autonomie. Un excès de protection serait étouffant pour la personnalité de l'enfant qui a besoin de s'affirmer.

Les 8-10 ans :

Promouvoir la démocratie : A cette période, l'enfant peut prendre parti pour des causes, il a conscience des injustices. Nous devons donc lui proposer de réellement

et concrètement prendre part à la vie de sa structure. Il peut revendiquer et apporter des idées en fonction de ce qu'il souhaite voir ou faire.

Promouvoir l'éducation du citoyen : L'enfant a particulièrement soif de savoirs, de connaître le comment et le pourquoi » des choses. Il est important de répondre à ces demandes par une grande richesse dans le sens des activités ainsi que dans le contenu.

Appuyer le processus de décentralisation : L'enfant est un acteur de la vie de sa commune, il existe à travers ses actions et elles méritent d'être mises en valeur devant les familles mais aussi les autres habitants. Il peut revendiquer que des actions soient mises en place pour lui auprès du conseil municipal de sa commune.

Renforcer les partenariats Nord Sud : Nous travaillerons à mener des actions avec l'enfant qui le sensibilise aux problématiques particulières de l'enfance et de la jeunesse dans le monde (ex : Travail des enfants, pauvreté, malnutrition).

S'engager dans le développement durable et dans le développement d'une économie solidaire : L'enfant doit apprendre à être attentif aux problématiques de développement durable (protection de l'environnement, espèce en voie de disparition, pollution des océans, réchauffement climatique).

Pour l'animateur : Les relations avec l'adulte deviennent progressivement problématiques, l'enfant s'oppose d'avantage aux décisions, néanmoins il s'investit rapidement dans un projet ou une activité qui lui plait. Il nous semble important que l'animateur face émerger chez les enfants l'envie de réaliser, de s'investir dans des projets et de répondre à sa soif particulière de connaissances.

Les 11-13 ans

Promouvoir la démocratie : Le pré adolescent n'a de cesse de revendiquer. Nous devons lui apprendre à organiser sa pensée, à l'argumenter en fonction de la réalité. Il n'est pas question de nier ses revendications mais de lui permettre de réfléchir à ce qu'il demande pour qu'il construise mieux sa pensée.

Promouvoir l'éducation du citoyen : Le travail d'ouverture à la culture et à la connaissance est particulièrement difficile à cet âge. Nous devons donc prêter attention à la forme de nos interventions. Ici, il sera important d'actualiser les sujets abordés dans nos actions pour susciter l'intérêt chez le jeune.

Appuyer le processus de décentralisation : Sur le même principe que celui de l'apprentissage de la démocratie, le jeune doit apprendre à participer à la vie de sa

commune et à œuvrer pour la collectivité. En échange, il est important qu'elle reconnaisse un effort, une action en la valorisant ou en la récompensant.

Renforcer les partenariats Nord Sud : Gros consommateurs de marques, les jeunes doivent apprendre à mieux consommer et nous leur offrirons la possibilité de connaître la provenance de ce qu'ils achètent mais aussi des problématiques qui y sont liées.

S'engager dans le développement durable et dans le développement d'une économie solidaire : Le jeune a tendance à enfreindre souvent des règles dont il connaît le bien-fondé. Il est donc important de le re-sensibiliser à des comportements citoyens, notamment en direction de l'environnement.

Pour l'animateur : Les relations sont parfois conflictuelles, et elles doivent l'être. L'animateur est dans la position d'un adulte référent et pas d'un « copain ». Il est attentif à établir des règles relationnelles claires et ne pas y déroger. De même, une relation de confiance est particulièrement importante à établir, « je fais ce que je dis ».

Les 14-17 ans

Promouvoir la démocratie : La prise de responsabilité est demandée par les adolescents et il faut la permettre avec les garanties nécessaires. Il n'y a pas de réel accès à l'autonomie sans réelle prise de responsabilité, c'est-à-dire que l'adulte n'intervient pas pendant l'action. Néanmoins, l'inexpérience de l'adolescent nécessite que l'adulte se soit donné les garanties suffisantes pour éviter tout danger.

Promouvoir l'éducation du citoyen : L'adolescent vit des passions, il a des centres d'intérêts très particuliers. Il est donc primordial de permettre la pratique de ces centres d'intérêt en y ajoutant certaines notions techniques.

Appuyer le processus de décentralisation : L'adolescent ne s'intéresse que très peu à la vie de sa commune. Nous sommes attachés à ce qu'il y participe, à l'y intégrer.

Renforcer les partenariats Nord Sud : Eveiller la conscience politique est important. Sans apporter de jugement de valeur, l'adolescent doit se forger une connaissance minimale des problématiques nationales et internationales. Nous devons amener l'adolescent à chercher à comprendre, à ne pas s'attacher qu'à l'apparence de ces problématiques.

S'engager dans le développement durable et dans le développement d'une économie solidaire : Chez l'adolescent émerge parfois le désir d'agir pour faire évoluer « les choses », nous les accompagnerons et les épaulerons dans leurs actions.

Pour l'animateur : Pendant cette période, l'animateur est un soutien pour le jeune. Il doit l'épauler dans les difficultés qu'il rencontre mais aussi le rassurer sur ses capacités. Chercher sa voie est particulièrement ardue, l'animateur pourra aussi l'aider à construire son projet d'avenir. Il s'attachera à individualiser au maximum ses interventions en fonction de chaque jeune.

Des locaux adaptés à la réalisation du projet

La qualité d'une structure d'accueil est primordiale dans la réalisation du projet. Certains paramètres sont importants à prendre en compte pour mettre en place une structure centre de loisirs (3-12 ans), ou un espace-jeunes (12-17 ans).

- L'espace proposé en rapport au nombre d'enfants ou de jeunes accueillis.
- Un espace modulable : Les activités de loisirs nécessitent de pouvoir réorganiser l'aménagement, de décloisonner des activités. Une réflexion autour du mobilier est aussi importante.
- Un lieu conforme à la législation en vigueur.

Un directeur et des animateurs

Le projet sera porté par une équipe formée d'un directeur et d'animateurs. Ceux-ci devront travailler en collaboration permanente avec les responsables de l'ILEP et les partenaires du projet. Ils seront les garants de la qualité de l'accueil au sein des structures.

Un projet pédagogique pour chaque structure et un règlement intérieur

Chaque structure a un projet pédagogique adapté à son environnement et au public accueilli dans lequel sera notifié, conformément à la charte de qualité de la CAF :

- Les objectifs pédagogiques de l'équipe.
- L'organisation des accueils, la journée type.
- Les principales activités réalisées au sein du centre.
- La prise en compte de l'accueil des familles et la communication
- Les règles de fonctionnement et un règlement intérieur.